

1/ Elève en difficulté

En équipe d'école

Différenciation
Adaptation
Décloisonnement
Dispositifs : APC, stage de réussite

PPRE, PAP

Si la différenciation n'aboutit pas

2/ Elève avec des difficultés persistantes et importantes

Saisine du RASED et / ou de la médecine scolaire

Aide directe



Aide indirecte (conseil, entretien, proposition de bilan extérieur, observation, etc.)

Si la différenciation et les aides n'aboutissent pas

3/ Elève avec difficultés qui perdurent (absence de réponse efficiente)

Saisine par l'école du pôle ressource, en passant par le CPC référent de l'école (document de saisine)

Contact avec l'équipe et visite dans la classe de l'enfant, par deux membres du pôle ressource, missionnés par l'IEN.

Recherche de solutions internes ou externes à l'Education nationale (par le pôle ressource qui peut être composé de CPC, membres du RASED, référents handicap, services sociaux, conseillers ASH, services de soins, médecine scolaire, directeurs, etc.)

Propositions envisageables faites à l'école :



Soins externalisés



Nouvelles pistes internes à l'école.
Accompagnement de l'équipe, aménagements, partage de ressources, etc.



Saisine



CDO



MDPH



Avis **préalable** IEN



Saisine MDPH (l'école contacte alors le référent handicap)

CDO (l'école met en œuvre le protocole de constitution du dossier)

NB : Durant ces trois phases, le directeur réunit des conseils de maîtres ou des équipes éducatives, selon les besoins.